

SOYONS NOMBREUX-SES ET DETERMINÉ-ES EN SOUTIEN À GASPARD, EN PROCÈS LE 23 MARS DÈS 8H À AMIENS !

Le 23 mars, c'est le procès de Gaspard, 19 ans, attendu par le tribunal judiciaire d'Amiens pour avoir décroché le portrait d'Emmanuel Macron de la mairie de la ville l'an dernier. Par ce geste symbolique et pacifique, il entendait dénoncer la politique climaticide et injuste du gouvernement d'Emmanuel Macron. Il risque jusqu'à 7 ans de prison et 100 000 euros d'amende pour ce simple décrochage.



Face à la mobilisation de la jeunesse, qui se bat pour un avenir viable et décent, ce gouvernement ne propose comme réponse que la répression et l'indifférence.

Alors, pour dénoncer l'hypocrisie et le cynisme de Macron en matière de justice sociale et climatique, ANV-COP21 et de nombreuses organisations amiénoises appellent à une grande journée de mobilisation. Soyons nombreux-ses et déterminé-es devant le palais de Justice d'Amiens mardi 23 mars toute la journée dès 8h pour le début du rassemblement !



Ce 23 mars à Amiens, ce sera le procès de la génération climat !

- ▶ 8h / 8h30 - Rassemblement festif devant le palais de justice
- ▶ 9h - Entrée de Gaspard au tribunal
- ▶ 9h / 12h - Animations diverses (formations, porteurs de parole, fanfare...)
- ▶ 12h15 - Sortie de l'audience
- ▶ 13h - Débat/conférence au sujet de la non-violence
- ▶ 14h - Clôture en musique avec HK !



Pour toute information supplémentaire, n'hésite pas à :

- ▶ Consulter le site d'ANVCOP21
- ▶ Nous suivre sur Facebook, Twitter ou Instagram.
- ▶ Participer à la cagnotte en ligne pour soutenir le combat des décrocheur-euses de portrait (et Gaspard !)